



AVIS D'ENQUÊTE DE CLASSEMENT

Le PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 27 avril 2023, à une enquête publique sur le classement dans le réseau des voies métropolitaines de l'avenue Honoré Brun, à SAINT-LAURENT-DU-VAR.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposées :

**Mairie de Saint-Laurent-du-Var – 222, esplanade du Levant
06700 Saint-Laurent-du-Var**

afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés,

du mardi 30 mai 2023 au lundi 19 juin 2023 inclus,

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

En outre, Madame Jocelyne GOSSELIN, désignée en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra les observations du public, à la mairie de Saint-Laurent-du-Var :

**le mardi 30 mai 2023, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
le lundi 19 juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit (Mairie de Saint-Laurent-du-Var – 222, esplanade du Levant, 06700 Saint-Laurent-du-Var) ou par mail à l'adresse enquete.procfoncieres@nicedazur.org au commissaire enquêteur, qui les joindra au registre.